

M. Fairweather: Et par le colonel Adekunle.

L'hon. M. Sharp: En effet, c'est exact, mais permettez-moi de vous lire la description que le commissaire aux informations du Biafra donne de l'équipe d'observation: «Nous ne reconnaissons pas l'équipe d'observation. C'est un groupe de brigands.» En l'occurrence, il est difficile que ce groupe d'observateurs en Afrique soit bien accueilli. Nous continuerons cependant d'examiner la possibilité de réaliser le projet.

En ce qui concerne la deuxième recommandation du comité relative à l'aide soutenue et future du Canada...

M. MacDonald: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre permettrait-il une question sur l'équipe d'observation?

M. l'Orateur suppléant: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Si le ministre veut bien permettre une question, il peut le faire.

L'hon. M. Sharp: Mon discours ne sera pas très long. Je préfère répondre aux questions quand j'aurai terminé.

M. MacDonald: C'est une courte question. J'aimerais savoir si des démarches ont été ou non entreprises...

Des voix: A l'ordre.

L'hon. M. Sharp: Pour ce qui est de la deuxième recommandation du comité qui a trait à l'aide que le Canada continuera d'assurer au Nigéria, je puis dire que nous communiquons régulièrement avec la Banque mondiale et les gouvernements en cause. La Banque mondiale a, en ce moment, une équipe de spécialistes qui étudie les projets et priorités économiques au Nigéria, et nous espérons connaître les recommandations de cette équipe dès son retour. Il importe de noter qu'une évaluation de ce genre, dans n'importe quel pays, doit se poursuivre avec l'approbation du gouvernement en cause. J'ajouterais, à cet égard, que la collaboration entre le Nigéria et la Banque mondiale se révèle très utile en ce moment critique.

Pour ce qui est de ce que le comité a dit au sujet des approvisionnements d'urgence en aliments, le gouvernement reçoit constamment des conseils du Comité international de la Croix-Rouge sur les quantités requises et sur les catégories précises dont on a le plus besoin.

La question des corridors terrestres ou par mer a été discutée au comité et à la Chambre. C'est une de ces questions sur lesquelles il est impossible pour les deux parties de s'entendre en dépit des efforts des organismes de secours. Nous le regrettons tous, j'en suis sûr,

[L'hon. M. Sharp.]

car il est évident—comme l'a signalé l'un des orateurs assis là-bas dans le coin en disant: «Vous savez, il faudrait que les avions arrivent un à la minute pour fournir tous les vivres dont on aura probablement besoin»—qu'il faudra vraisemblablement des corridors terrestres. J'en suis désolé, comme tous les députés, d'ailleurs, mais le fait est qu'on n'a pas réussi à les obtenir. Mais j'espère qu'on finira par les obtenir. Par-dessus tout, j'espère qu'on mettra fin à la guerre.

J'ai appuyé aux Nations Unies la proposition de la commission visant à mettre en marche des rouages internationaux pour venir en aide aux civils victimes d'hostilités. La Chambre se souviendra peut-être, et les députés qui assistaient à l'Assemblée générale des Nations Unies à titre d'observateurs s'en souviendront sûrement, que j'ai présenté des recommandations précises dans ce sens. Elles font maintenant l'objet de discussions avec d'autres gouvernements et déboucheront, je l'espère, sur des mesures concrètes.

• (9.20 p.m.)

La troisième recommandation du comité a trait à la continuation de notre assistance aux victimes des hostilités. Le gouvernement a intensifié ses efforts en ce sens. Je voudrais annoncer, monsieur l'Orateur, que nous avons décidé d'allouer une autre quantité de produits alimentaires, d'une valeur de \$1,600,000, au Nigéria et au Biafra. Un envoi aura lieu au début de la nouvelle année.

M. Lewis: Aux deux adversaires?

L'hon. M. Sharp: Cette aide sera distribuée comme les autres denrées alimentaires aux deux belligérants. Lors de notre dernier envoi à bord du navire qui est parti il y a quelque temps—ce navire est récemment arrivé à destination—il a été décidé que les vivres seraient distribués à diverses bases, de sorte qu'ils pourront être transportés dans les régions rebelles ou celles qui relèvent du gouvernement nigérian. Les plans ont été dressés à la suite de consultations avec la Croix-Rouge et d'autres donateurs, afin que la livraison de nos approvisionnements s'adapte à leurs projets.

Quant au ravitaillement aérien dans les territoires rebelles, il est évident que les opérations de jour permettraient de livrer beaucoup plus de secours. Le premier ministre a donc demandé aux dirigeants rebelles d'autoriser les vols de jour. J'espère sincèrement que le colonel Ojukwu y consentira sans plus de délai. Le transport différé des produits qui serviront à nourrir des enfants affamés est tragique et ce retard est attribuable au fait que l'autorisation nécessaire n'a pas été accordée. Quant aux opérations de secours en territoire fédéral, le Canada a offert des avions